



# Projet Pédagogique

## ALSH La Fabrik'

**2023-2024**

**AVENUE SAINT ÉLOI  
87270 CHAPTELAT**



# SOMMAIRE

## **I Les intentions du projet éducatif**

## **II Objectifs pédagogiques**

- Favoriser le développement de l'autonomie, inciter à la responsabilisation
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Être acteur de la protection de l'environnement naturel et du développement durable

## **III Fonctionnement du centre**

- 1- Les conditions d'inscriptions
- 2- L'accueil des enfants en situation de handicap
- 3- Les tarifs
- 4- Journée type à l'ALSH
- 5- Les activités
- 6- Les projets 2023-2024
- 7- Les repas
- 8- Les lieux d'accueil
- 9- Le personnel de l'ALSH :
  - la directrice et son adjointe
  - les animateurs
  - le personnel technique
- 10- Les familles :
  - les enfants
  - les parents

## **IV Evaluation des objectifs de l'accueil de loisirs**

## **V ANNEXE**

## I Les intentions du projet éducatif

L'Accueil de loisirs de Chaptelat est une structure municipale qui a pour but d'accueillir les jeunes de 3 à 11 ans dans le cadre du temps périscolaire des mercredis tout au long de l'année scolaire au sein de l'école.

En Septembre 2021, le 1er CENTRE de LOISIRS alternatif à CHAPTELAT

« LA FABRIK » vous propose atelier réparation de vélos création du mur des sons et d'instruments en objets de récupération, randonnées sur nos chemins (en collectant les déchets), atelier « land art » et rénovation de patrimoine, récup' à vocation humanitaire, atelier au jardin partagé communal et initiation culinaire, fabrication de jeux coopératifs, exposition de créations et spectacle de fin d'année... mais aussi « temps conté » à la bcd, cours de tennis pour les grands, initiation au vélo pour les petits, multiples sports à la halle aux sports..., et repas bios au réfectoire...



# I Objectifs pédagogiques



## Favoriser le développement de l'autonomie, inciter à la responsabilisation

### Objectif opérationnel

- Aménagement de l'espace
- Participer aux tâches de la vie quotidienne
- Etablir des règles de vie et des locaux
- Installer différents ateliers individuels et collectifs et donner la possibilité de choisir son activité
- Participer aux événements de loisir de la ville

### Démarche pédagogique

- Organisation de la vie quotidienne
- Apprendre les gestes de la vie quotidienne (laver les mains couper sa viande débarrasser, apprendre à se déshabiller seul à la sieste, responsabiliser l'enfant sur ses effets personnels)
- Apprendre à ranger et respecter les locaux jeux et les matériels
- Choisir ses activités
- Faire découvrir et participer aux événements

### Projet d'animation

- Taches de la vie quotidienne
- Différents ateliers thématiques
- Différents support (sportif HAS, jeux de société, BCD)
- Participation au Téléthon de la commune , Chap'itres en fête, porte ouverte de l'ALSH



## Favoriser l'épanouissement de l'enfant

### Objectif opérationnel

- Proposer des activités sportives, culturelles, artistique et ludiques
- Mise en place des temps d'écoute et de dialogue afin de favoriser la confiance
- Jeux libres

### Démarche pédagogique

- Permettre à l'enfant de s'exprimer sous toutes ses formes
- Développer la motricité de l'enfant
- Permettre à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure et d'y trouver sa place
- Développer la prise de décision de choix de l'enfant
- Développer l'imaginaire et la curiosité de l'enfant

### Projet d'animation

- Jeux collectifs et artistiques
- Balade découverte en forêt, jardin partager
- Ateliers danse chant, contes, yoga relaxation
- Ateliers manuels avec un fil rouge sur le recyclage
- Jardinage
- Temps d'échange, forum et expressions libres
- Achat de nouveaux jeux et mise à disposition de l'enfant
- Mise en place de temps libre encadré par les animateurs



# Être acteur de la protection de l'environnement naturel et du développement durable

## Objectif opérationnel

- Sensibiliser à l'environnement
- Développer la prise de conscience de l'action exercée par l'homme sur l'environnement
- Développer une meilleure conscience de consommation

## Démarche pédagogique

- Permettre à l'enfant de voir le monde qui l'entoure
- Développer sa réflexion sur ses pratiques

## Projet d'animation

- Mise en place de poubelle de tri avec des affiches
- Mise en place d'atelier autour du recyclage et du composte
- Installation d'un éco pâturage avec responsabilisation des enfants et de l'équipe
- Développement d'activités avec le maximum de matériels de récupération
- Installation du banque récupération auprès des familles ( jouets , livres ...)
- Jardin partagé (culture d'aliments et réflexion sur l'utilisation de l'eau)

Les objectifs peuvent évoluer dans le temps et être modifié toute l'année, ils feront l'objet d'une évaluation en fin d'année scolaire

## II Fonctionnement du centre

### 1. Les conditions d'inscriptions

L'ALSH est ouvert prioritairement aux enfants :

- Résidant à Chaptelat et être âgés de 3 à 11 ans.
- Scolarisés à l'école élémentaire et maternelle de la commune de Chaptelat
- Le cas échéant l'ALSH sera ouvert aux enfants hors commune avec des tarifs différenciés (voir tableau ci-dessous).

Les inscriptions se font à la journée complète avec repas et par période voir calendrier en annexe. L'inscription de l'enfant est soumise à l'obligation par les responsables légaux de renseigner un dossier complet.



## 2.L'accueil des enfants en situation de handicap

L'accueil d'un enfant porteur de handicap à l'ALSH vise à lui permettre de partager ses loisirs, comme et avec les autres enfants. Sa mise en œuvre s'exprime par un objectif présent dans le projet éducatif de la commune et qui concerne la découverte de la vie en collectivité. Dispositions prises pour l'intégration d'un enfant en situation de handicap, en amont il sera indispensable que les familles se rapproche de la direction afin d'établir une prise en charge dans les meilleures conditions de l'enfant et de la structure. Lors de celui un échange sera fait pour établir « un protocole d'accueil particulier ».



## 3. Les tarifs

CHAPTELAT (tarifs journée complète avec repas)

RESSOURCES	QF < 501€	501€ < QF < 901€	901€ < QF < 1101€	1101€ < QF < 1301€	1301€ < QF
<b>MERCREDI JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS</b>	12€	12€50	13€	13€50	14€

HORS-CHAPTELAT (tarifs journée complète avec repas)

RESSOURCES	QF < 501€	501€ < QF < 901€	901€ < QF < 1101€	1101€ < QF < 1301€	1301€ < QF
<b>MERCREDI JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS</b>	22€	22€50	23€	23€50	24€

Tarif dégressif de 50% pour les autres enfants de la famille.

Obligation par la CAF de moduler les tarifs en fonction des QF CAF (mise en place d'un tarif progressif basé sur les ressources des foyers) et interdiction de gratuité.

Les foyers ne présentant pas leurs justificatifs de revenus ou attestation quotient familial CAF seront facturés au quotient familial le plus élevé.

Le tarif communal s'applique également aux enfants n'habitant pas Chaptelat mais qui ont :

- Des parents travaillant sur la commune (justificatif à fournir) ou des grands-parents domiciliés sur la commune dont leurs petits-enfants sont scolarisés à l'école de Chaptelat (justificatif de domicile à fournir).

## 4. Journée type à l'ALSH

La journée commence par l'accueil des enfants à partir de 7h30. Si besoin une petite collation (apportée par les parents) peut être servie aux enfants qui le souhaitent vers 8h15. Le matin et l'après-midi des temps d'activités sont encadrés par des animateurs diplômés et à 16h00 un goûter est offert par la commune.

La récupération des enfants se fait de 16h30 à 18h00. C'est un temps où l'équipe d'animation et la direction communique avec les parents.

HORAIRES	enfant - 6ans	enfant +6ans
7h30-9h00	Accueil des enfants Activités en autonomie (mise en place de pôle) 8h15 : Collation fournie par les parents pour les enfants arrivés avant 8h15	
9h00-11h30	Temps d'activités	
11h30- 12h00	Temps libre Préparation avant repas	
12h00-13h15	Repas	
13h15-15h50	Sieste échelonné / Temps calme Activité	Temps calme / Jeux en autonomie Activité
15h50-16h30	Goûter	
16h30- 18h00	Départ des enfants Activités en autonomie ( mise en place de pôle)	

## 5. Les activités

Les activités proposées sont adaptées au rythme de l'enfant et en fonction des thèmes et des projets. L'accueil de loisirs propose des activités diversifiées, permettant l'épanouissement et l'éveil de l'enfant en toute sécurité. C'est un lieu d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité. Nous laissons des temps d'activités libres de 7h30 à 9h00 ainsi que le soir de 16h30 à 18h00. Ces temps permettent de laisser les enfants faire seuls leurs jeux et ce qu'ils ont envie. Les animateurs sont présent en tant qu'observateur et peuvent résoudre les conflits entre enfants si besoin. Le but de ces temps est qu'ils apprennent à jouer ensemble et à partager. Le planning est présenté aux parents pour chaque période, il est présent sur le site internet de la mairie et en affiche à l'ALSH.

## 6. Les projets 2023-2024

- **Pour les enfants de moins de 6 ans :**

Cette année scolaire les enfants et leurs animatrices vont explorer les 4 éléments ( eau , feu , terre et vent). Via ces éléments les enfants vont pouvoir éveiller leurs curiosité par des expériences scientifiques , mais aussi grâce à des temps d'observation. Réalisation manuelle sur les éléments, ainsi que jeux seront proposés. Les temps calment seront accompagnés par des histoires et contes sur ce thème pour permettre aux enfants de s'évader, et de développer leurs imaginations. Le support du dernier disney " Elementaire" sera un point de départ pour emmener les enfants dans cet univers.

- **Pour les enfants de plus de 6 ans :**

Pour cette année scolaire les enfants et leurs animateurs vont se diriger sur un voyage autour du monde en 35 mercredis. Au vue de l'évènement des JO 2024 à Paris, l'équipe à décider de faire un voyage dans les 5 continents, choisissant un continent par période entre chaque vacances. Par ce projet les enfants vont être amener à découvrir les sports, la culture, la cuisine, les jeux, les traditions des pays explorés. La mise en place d'un faux avion avec un passeport a pour but une sensibilisation optimum. Un apport de chacun équipe comme enfants ou parents va être bénéfiques à l'ensemble des participants du projet.

## 7. Les repas

Les repas sont préparés par l'équipe du service de restauration. Les plats sont élaborés à partir de produits frais et de saison. Il y a un animateur par table : ceux-ci sont responsables de la bonne tenue et du bon déroulement du repas, du service à table, ils veillent à ce que chaque enfant mange convenablement, préfèrent faire goûter sans forcer bien sûr. Les enfants sont répartis aux tables selon leur choix ; mais en restant sur leur groupe d'âge. Le temps du repas est un moment de convivialité. Il est important que les repas se déroulent dans une ambiance sereine et détendue pour qu'il soit un réel temps d'échange. Pendant le repas les animateurs font le service, prête une attention particulière aux petits) les aident à se servir, à se tenir comme il faut. Ils seront vigilants quant aux régimes alimentaires.

Les enfants participent à leur mesure et de façon volontaire au service en général (desserte, nettoyage des tables, rangement des chaises...)

## 8. Lieux d'accueil

·L'accueil de loisirs sans hébergement a ouvert ses portes en septembre 2021 sur le site de l'école de la commune. L'accueil étant dans une école, il fonctionne en étroite collaboration avec le personnel enseignant, ainsi que les autres services du périscolaire. Le site est divisé en plusieurs lieux stratégiques pour être au mieux adaptés aux enfants. Les enfants de moins de 6 ans sont à situé dans l'espace de la maternelle pour qu'ils puissent bénéficier du confort des sanitaires adaptés, de la salle de sieste à proximité de la salle d'activité et d'une cour avec des équipements parfait pour cette tranche d'âge. En revanche l'accueil du matin et du soir se fait collectivement dans la grande salle qui sert à la journée pour les activités des plus de 6ans.





## Salle d'accueil

- Utilisé pour l'accueil du matin et du soir pour toutes les tranches d'âges.
- Utilisé comme salle d'activités diverses pour les +6 ans particulièrement
- Bureau directrice



Salle d'activité pour le groupe de - 6ans qui sert aussi à la semaine de BCD



Espace de jeux extérieur pour les enfants -6ans



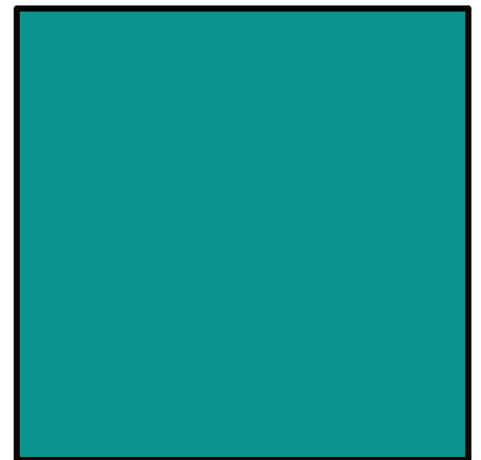
Dortoir pour les - 6ans, nous utilisons les lits proches du sol ainsi que des lits amovibles.



Réfectoire pour tous les enfants



Cours de l'accueil de l'ALSH



Halle aux sports accessible à tous

## 9. Le personnel de l'ALSH:

### · La directrice et son adjointe

- La directrice de la structure est l'interlocutrice privilégiée des parents pour toutes les questions relatives à l'organisation de la structure, des inscriptions, des réservations et l'accueil des enfants. Elle est chargée de définir le projet pédagogique de la structure, de garantir la mise en place et le respect des règles de vie. De respecter le projet éducatif établi par les élus municipaux qui soutiennent la politique Jeunesse.
- La directrice est en charge de la thématique du séjour avec son équipe d'animation, de l'encadrement du personnel, du bon fonctionnement de l'accueil, des modalités d'évaluation de l'équipe.
- Elle met en place « un cahier de liaison ». L'objectif de ce cahier est de donner à l'équipe d'animation ainsi qu'à la directrice un outil de travail qui permet d'avoir une coordination lors de la prise en charge des enfants et des activités. Toutes les informations importantes devront être mentionnées dans ce cahier de liaison afin que chaque membre de l'équipe soit informé : exemple : si un enfant doit quitter le centre de loisirs plus tôt, toute remarque des parents demandant une surveillance particulière de leurs enfants ou les événements arrivés dans la journée.
- Des fiches projets sont mises en place pour que la direction puisse suivre l'évolution des projets d'animations et transmettre aux parents l'activité effectuée par leur(s) enfant(s) dans la journée.

### · Les animateurs

- Ils respectent leur obligation de stricte neutralité et exercent leurs fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses et politiques.
- L'animateur est garant de la sécurité physique et affective des enfants, il est à l'écoute et répond à leurs besoins. L'animateur sait accepter le refus de l'enfant et le sollicite sans forcer.
- L'animateur propose des activités diverses : manuelles, sportives et culturelles, est force de proposition, il gère son activité de la préparation au rangement.
- Il ne doit pas oublier de respecter le rythme de vie des enfants mais aussi le sien (une pause de 15 min est obligatoire par jour)
- Il est à l'origine du projet d'animation. Il se doit de respecter les valeurs du projet pédagogique et éducatif. Il est cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait
- Être animateur c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.

### Le personnel technique

- Elle est la pour la mise en place du réfectoire, la confection des repas ainsi que de maintenir le respect des normes d'hygiène liée à la restauration.
- Elle est en soutien sur les ateliers cuisine des enfants et peut-être ressource pour la mise en place de repas à thème



## 10. Les familles :

### Les enfants



- Ils sont là pour s'amuser, découvrir, s'ouvrir aux autres
- Ils doivent respecter les règles de vie que l'équipe d'animation met en place selon les règles de sécurité.
- Ils ont le choix de participer ou non à une activité.
- Ils sont acteurs de leurs mercredis.

### Les parents

Les parents confient leurs enfants à l'équipe d'animation pour la journée, il faut donc impérativement transmettre à l'animateur de l'accueil toutes informations utiles au confort de l'enfant ( fatigue, malade, problème sociale...). Si ils le souhaitent ils peuvent prendre rendez vous avec la direction pour partager toutes informations qu'ils le jugent essentiel.

Les parents ont le devoir de respect de l'équipe, des lieux et des horaires pour garantir la sécurité de tous.



## IV Evaluation de l'accueil de loisirs : ses objectifs, son fonctionnement

La finalité sera de vérifier si les objectifs sont atteints ou de mettre en évidence les écarts entre le projet initial et le projet réalisé.

L'évaluation d'un projet permet de tirer des leçons des succès et des échecs pour l'avenir.

Concernant les activités le bilan se fait au quotidien par la parole des enfants et des animateurs, mais aussi lors de réunion avec l'équipe d'animation.

Concernant le point de vue des parents un échange quotidien pendant le temps d'accueil matin et soir est favorisé, mais un sondage pour venir compléter ce temps.

### **. LES INTERDITS**

- La sanction collective, l'humiliation et les violences corporelles ne seront tolérées. Tout conflit doit se gérer sans violence, grâce à des négociations patientes et habilement conduites vers une solution commune.
- Les boissons alcoolisées et toutes substances interdites par la loi.
- Les fumeurs iront fumer lors de leur pause hors des locaux et pas en présence des enfants.

L'accueil de loisirs applique la réglementation en vigueur de la PMI (Protection Maternelle Infantile), DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

## L'évaluation de animateur:

<b>LA SANTE et LA SECURITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>En cours</b>	<b>Non acquis</b>	<b>Remarque de l'animateur</b>	<b>Remarque de la directrice</b>
° savoir garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants					
° savoir rassurer les enfants					
° savoir être à l'écoute des enfants					
° à une connaissance du public					
<b>AU SEIN DE L'EQUIPE</b>					
° participe activement aux réunions / préparations					
° est force de proposition / savoir se documenter					
° sait écouter ses collègues					
° fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique					
° est intégré dans l'équipe (se positionner)					
<b>L'ACTIVITE</b>					
° savoir adapter l'activité à l'âge des enfants, au condition climatique					
° anticipe et prépare ses activités					
° savoir créer et mener une activité					
° Savoir gérer un temps calme					
<b>LE FONCTIONNEMENT</b>					
° respect des horaires de garderie, Des activités					
Des temps de repas et repos					
<b>PERSONNEL</b>					
° respect des autres, de son travail, attitude, langage					
° montrer son implication dans les projets					
° savoir se remettre en question, s'évaluer					
° élaborer, construire et mener un projet d'animation					